

ACCIDENT INDUSTRIEL



En cas d'un accident industriel

Pour plus d'informations, consultez :

<https://www.gouvernement.fr/partage/7607-que-faire-en-cas-d-accident-industriel>



Avant

- 1° Préparez votre kit de sécurité
- 2° Tenez-vous informé des risques et de l'évolution de la situation

Informez-vous :
Radio France Bleue Loire Océan
FM 101.8 ou 88.1 mhz



Pendant

- 1° Rejoignez le bâtiment le plus proche et **confinez-vous**
- 2° Coupez et bouchez les systèmes de ventilation (scotch, linge humide...)
- 3° Lavez-vous en cas d'irritation et changez-vous si possible
- 4° Ne sortez pas, **sauf en cas d'évacuation, uniquement sur ordre**
- 5° N'allez pas chercher vos enfants à l'école
- 6° Evitez de téléphoner
- 7° Ne fumez pas



Après

- 1° Ne sortez qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation
- 2° Avant de boire l'eau du robinet, assurez-vous auprès de la mairie qu'elle soit potable
- 3° Aérez et désinfectez votre domicile